



HAL
open science

”Quelques chapiteaux romans et gothiques de l’ancienne abbaye de La Case-Dieu (Gers)”

Christophe Balagna

► To cite this version:

Christophe Balagna. ”Quelques chapiteaux romans et gothiques de l’ancienne abbaye de La Case-Dieu (Gers)”. Actes de la 21e Journée des Archéologues Gersois, (Vic-Fezensac 1999), 2000, p. 100-133. hal-02422884

HAL Id: hal-02422884

<https://hal.science/hal-02422884>

Submitted on 3 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques chapiteaux romans et gothiques de l'ancienne abbaye de La Case-Dieu¹

par **Christophe BALAGNA**

I. Un édifice appartenant à l'ordre Prémontré :

L'ordre Prémontré fut créé par saint Norbert vers 1120, dans le Laonnais. Norbert, fils du comte de Xanten, naquit vers 1080. Il embrassa très tôt la carrière ecclésiastique, devint clerc séculier, puis chanoine et chapelain de l'empereur germanique Henri V (1081-1125). Mais, en 1115, il décida de se retirer auprès de communautés de moines, d'abord dans l'abbaye bénédictine de Siegbourg, puis dans le monastère des chanoines réguliers de Rolduc, dans le Limbourg². Il mena alors une vie hors du siècle, en pratiquant la pauvreté. Le pape Gélase, puis son successeur Calixte II, en firent un prêcheur, parcourant les campagnes, distribuant la bonne parole, tout comme, au même moment, Robert d'Arbrissel, le fondateur de l'ordre de Fontevault³.

En 1120, il se fixa dans le diocèse de Laon, s'installant dans la forêt de Vous, au lieu-dit Prémontré. A partir de là, de nombreux disciples le rejoignirent et fondèrent alors l'ordre éponyme. Ses membres sont des chanoines réguliers obéissant à la règle de saint Augustin, vivant en communauté avec des convers, comme dans l'ordre de Cîteaux, mais pratiquant la prédication et participant à l'entretien des églises paroissiales voisines, puisqu'ils sont des chanoines. En 1126, Norbert devint archevêque de Magdebourg mais demeura chef de l'ordre Prémontré jusqu'en 1128. A sa mort, en 1134, un très grand nombre de collégiales, d'abbayes

1. Je voudrais ici remercier très sincèrement Monsieur Alain Lagors, professeur à Plaisance-du-Gers, qui, depuis de nombreuses années, tente de rassembler les vestiges épars de l'ancien monastère Prémontré de La Case-Dieu. Grâce à sa connaissance de la région et de ses habitants, il a pu retrouver de nombreux éléments sculptés, dont les plus intéressants sont présentés ici. Grâce à lui et aux propriétaires de certaines des oeuvres suivantes, il est aujourd'hui possible de mieux apprécier une partie du patrimoine de l'abbaye de La Case-Dieu au Moyen Age.

2. M. PACAUT, *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*, Paris, 1993, pp. 134-136.

3. L'ordre de Fontevault était très présent en Gascogne centrale au XII^e siècle, grâce aux trois monastères de Boulaur, Vopillon et le Brouilh. Voir en particulier C. BALAGNA, *Le monastère de Boulaur (Gers)*, mémoire de maîtrise, Toulouse, 1992.

et de prieurés avaient vu le jour dans tout l'Occident chrétien, principalement en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, et jusqu'en Terre Sainte⁴.

La Gascogne centrale ne fut pas en reste puisque fut fondée l'abbaye de La Case-Dieu vers 1135, et le prieuré de Vic-Fezensac, quelques années plus tard. Ces moines Prémontrés étaient des chanoines réguliers dont les bases de vie communautaire étaient pauvreté, travail et prédication, ce qui en faisait un ordre original, démarqué des autres. Mais cela ne les empêchait pas de posséder et de travailler la terre, comme les cisterciens.

L'abbaye de La Case-Dieu connut probablement un franc succès et dut être l'objet de nombreuses donations. En effet, les chanoines ne tardèrent pas à essaimer à quelques kilomètres, à Vic-Fezensac, mais également en Espagne où ils fondèrent plusieurs maisons⁵. Ils participèrent aussi, dans la seconde moitié du XIII^e siècle et dans la première moitié du siècle suivant, à la fondation des bastides de Marciac, Mourède et Plaisance.

Nous ne savons que peu de choses de l'abbaye de La Case-Dieu⁶. Les Archives Départementales du Gers ne possèdent que quelques documents sur l'abbaye gasconne, et la plupart de ceux-ci ne sont pas antérieurs au XVIII^e siècle⁷. La majorité des sources semblent s'accorder sur le fait que l'abbaye aurait été fondée vers 1135⁸ par des moines venus de Laon pour s'installer sur un terrain donné par un seigneur local, Bernard de Troncens. Les moines semblent avoir reçu de très nombreuses donations au cours des XII^e et XIII^e siècles, fondèrent le petit prieuré de Vic-Fezensac, l'abbaye de La Capelle, près de Grenade-sur-Garonne en 1154, de La Grâce-Dieu dans le diocèse d'Aire en 1159, abritèrent dans le monastère les sépultures des comtes de Pardiac et d'Armagnac⁹ qui devint le monastère chef de la province de Gascogne.

4. M. PACAUT, *Les ordres monastiques ...*, op. cit., p. 136.

5. E. LAMBERT, *L'art gothique en Espagne aux XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1931, pp. 121-126.

6. L'ancienne abbaye de La Case-Dieu est située sur la commune de Beaumarchès, dans le canton de Plaisance.

7. Voici la liste des sources les plus intéressantes conservées aux Archives Départementales du Gers, ainsi que la courte bibliographie qui fait référence au monastère : séries H.5, H. 6, H. 7, H. 99, I. 1764, série 3.E. 2330 ; dom BESSE, *Abbayes et prieurés*, Paris, 1910 ; dom L.-C. DE BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, Toulouse, 1746 ; abbé J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de Berdoues*, La Haye, 1905, et *Mirande, souvenirs d'histoire civile et religieuse*, 2 vol., Paris, 1907 ; J.-J. CÉNAC-MONCAUT, *Voyage archéologique et historique dans les anciens comtés d'Astarac et de Pardiac*, Paris, 1857 ; abbé A. CLERGEAC, *Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastique d'Auch, et des diocèses de Condom et de Lombez, (1300-1801)*, Paris, Auch, 1912 ; abbé J. GAUBIN, *Abbaye de La Case-Dieu, depuis la fondation jusqu'à nos jours*, 1^{er} fascicule (de 1135 à 1301), Toulouse, 1903.

8. Pour l'abbé CAZAURAN, *Cartulaire de Berdoues*, op. cit., p. 594, La Case-Dieu fut fondée vers 1138 par l'abbé de Saint-Martin de Laon, l'archevêque d'Auch, Guillaume d'Andozille et Bernard de Troncens, le principal donateur.

9. Voir dom BESSE, *Abbayes et prieurés*, op. cit., p. 215.

D'après dom Brugèles¹⁰, sous l'abbatiat de Jean I^{er}, évêque d'Aire en 1215, on fit d'importants travaux, en particulier grâce au secours financier de Géraud IV, comte d'Armagnac, qui fit « **réparer et embellir magnifiquement l'église de cette abbaye, laquelle fut ensuite consacrée en 1218 par Garsie de l'Hort, archevêque d'Auch (1214-1226)** ». Il nous apprend également qu'un violent incendie détruisit en 1558 une grande partie des bâtiments de l'abbaye qui subit, douze ans plus tard, en 1570, les assauts des protestants¹¹.

Il semble pourtant qu'une première église ait précédé celle consacrée en 1218. En effet, l'historien du siècle dernier J.-J. Cénac-Moncaut¹², dont les affirmations sont assez souvent sujettes à caution et les hypothèses parfois fantaisistes, rapporte que des éléments en pierre de cet édifice étaient rassemblés dans une propriété des environs de Mirande.

Parmi ceux-ci, on pouvait trouver, dans un pastiche arrangé par un antiquaire, « **le tympan de la première église de La Case-Dieu, formé d'un seul bloc, plein cintre, orné d'un grand monogramme du Christ qui occupe toute la hauteur de l'arc. A droite et à gauche sont deux croix en relief avec le millésime *MCLVII* en lettres romaines ; une ligne de lettres gothiques du XII^e siècle laisse lire à peine les mots : *Dedicata est ecclesia... die octobris... kalendas*. A quelque distance de ce tympan est un bas-relief incrusté dans un mur, et représentant quatre personnages sans nimbe et à longue robe : il paraît appartenir à l'époque romane. Une belle arcade ogivale, ornée d'un trilobe aigu à l'intrados et surmontées sur la flexion des arcs de fleurs recourbées, surmonte le tympan ; deux petites colonnes prismatiques avec feuilles volutées aux chapiteaux, ornent les ébrasements et se continuent en voussures. Le peu de longueur de ses colonnes ne permet d'attribuer cet arc qu'à la niche d'un tombeau du XIV^e siècle¹³ ».**

D'après cette description, il semble qu'une première église ait été construite dans la deuxième moitié du XII^e siècle. En effet, la date de 1157 pourrait faire penser à un achèvement de l'édifice dans la première décennie de la deuxième moitié du siècle puisque le tympan d'un portail possédait son décor, composé en partie du monogramme du Christ. De même, l'inscription latine permet de penser que la dédicace s'est faite aux calendes d'octobre. Quant aux éléments décrits plus avant, ils peuvent être attribués sans peine à l'époque

10. Dom L.-C. DE BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch, op. cit.*, pp. 305-318.

11. *Idem*, pp. 315-316.

12. J.-J. CÉNAC-MONCAUT, *Voyage archéologique et historique...*, *op. cit.*, pp. 101-102.

13. Ces descriptions sont reprises par l'abbé CAZAURAN dans son ouvrage *Mirande, souvenirs d'histoire civile et religieuse, op. cit.*, et par A. LAVERGNE, « Les ouvrages historiques de M^r l'abbé Cazauran », dans *B.S.A.G.*, 1908, pp. 52-59.

gothique. Mais il est très difficile aujourd'hui, en l'absence d'éléments historiques plus précis, d'attribuer ces vestiges au monastère de La Case-Dieu. Nous allons voir que c'est également le cas pour les éléments sculptés qui font l'objet de cette mise au point. En ce qui concerne les siècles suivants, nous ne savons rien, hormis que le monastère subit sans doute de graves dommages dans la seconde moitié du XVI^e siècle : incendie en 1518, troubles causés par les protestants en 1570¹⁴. Pourtant, quelques documents conservés aux Archives Départementales du Gers permettent d'en savoir plus sur l'abbaye elle-même¹⁵.

Nous apprenons par exemple qu'une transaction fut passée entre les moines et l'abbé, monseigneur d'Esclassan, le 9 juin 1648 pour « **les réparations de l'abbaye et du clocher abattu par un orage le 28 février** ». Deux ans plus tard, un prix-fait fut décidé le 11 septembre 1650 « **pour couvrir ledit clocher**¹⁶ ». En 1670, à la mort de l'abbé d'Esclassan, des experts sont nommés pour décider des réparations à effectuer à l'abbaye. Mais le rapport n'est pas détaillé. En tout cas, des travaux ont bien été effectués puisque en 1711, le 17 septembre, de nouveaux experts sont nommés par le Parlement de Toulouse pour estimer les réparations que M^r Paul de Curduchesme a fait faire à l'abbaye de La Case-Dieu. Là non plus, malheureusement, nous ne connaissons pas la teneur de ces réparations¹⁷.

Un procès-verbal de visite fait les 15, 16, 17, 18, 19 et 20 juin 1756¹⁸ permet également de savoir qu'il y avait des réparations à faire à l'abbaye, « **dans l'église, le cloître et le logement régulier de ladite abbaye**¹⁹ ». Dans ce procès-verbal, apparaissent quelques éléments très intéressants : « ... **on fera recrépir et enduire la voûte de la Croix de l'Eglise du côté du nord jusqu'au clocher, on fera garnir le vide qui se trouve entre ladite voûte**

14. Un document important est tout de même cité dans la série H. 5, concernant l'inventaire général des titres de l'abbaye réalisé en 1734, et conservé aux Archives Départementales du Gers (désormais A.D.G.). En effet, p. 71, il est dit que fut fondée le 29 décembre 1366, par Jean de Ceit, abbé de La Case-Dieu, avec une copie du consentement de son chapitre, une chapelle dite de Ceit dans l'église de l'abbaye.

15. Cf. A.D.G., série 3.E. 2330, 1759, f^o 543, 554, 560-564, 567 : il s'agit de textes relatifs au conflit entre l'abbé Deviemme, abbé commendataire de La Case-Dieu et les moines du monastère au sujet des restaurations et des réparations à entreprendre. Cela porte bien entendu sur les responsabilités incombant aux deux parties lorsqu'il faut payer les réparations à effectuer aux bâtiments. A.D.G., série H.5 : inventaire général des titres de l'abbaye réalisé en 1734 ; série H. 6 : reconnaissances féodales de l'abbaye de La Case-Dieu (1417-1502) ; série H. 7 : fragment d'un procès-verbal d'élection d'un abbé au XVI^e siècle ; série H. 99 : procès-verbaux de visite des réparations à faire dans l'abbaye (14 juin 1752, 15-20 juin 1736, 18 janvier 1759).

16. A.D.G., série H. 6, p. 42.

17. Idem, p. 43.

18. A.D.G., série H. 99.

19. Quelques années plus tôt, le 14 juin 1752, on notait que « **les réparations dans l'intérieur du monastère sont immenses ; elles sont des plus nécessaires et pressentes. Il y a à craindre quelque croulement. L'on ne saurait convenir de n'en faire d'abord qu'une partie. Les réparations ont commencé mais n'ont pu continuer, faute d'argent. Il faudrait 10000 livres. Ce qu'il y a d'inutile dans les bâtiments a été supprimé : c'est-à-dire la vieille abbatiale, par arrêt du conseil privé du roy, et la moitié du grand dortoir par une ordonnance de monsieur le vicaire général de la province** ».

et le contrearceau qui s'en détache au milieu qui menace d'une chute prochaine et on fera au contrefort au dehors de la muraille qui soutient ladite voûte, laquelle muraille menace de même de crouler tout prochainement attendu qu'elle est fêlée à jour de crevasser de haut en bas, on fera exhausser et paver le sol de l'entière église jusqu'au pied du sanctuaire pour la garantir de l'eau qui y entre par le dessous, réparer et décorer d'ornements et de nappes les deux autels, ... et on en fera démolir les autres quatre adossés aux quatre piliers de la nef dont on enterrera dans l'église et le carrelage les quatre pierres sacrées et les vieilles statues pour ne pas les exposer à aucune profanation et on fera recrépir et blanchir les voûtes de l'entière dite église, ... on réparera dans le chœur les stalles qui en ont besoin ainsi que les vitraux de la Croix de l'Eglise au septentrion de la nef et au midy, ... on fera mettre les deux couverts du cloître à thuille à canal dans l'ancien goût et celui actuel des deux autres qui règnent le long du grenier de l'église pour en prévenir la chute prochaine ainsi que celles des arceaux et des colonnes de marbre qui les soutiennent, lesquelles sont à moitié renversées au dehors, on fera exhausser et réparer le sol des quatre ailes et on efera déboucher les aqueducs ... pour qu'il n'y ait plus de la boue accumulée par la trop grande humidité ». La vérification du procès-verbal eut lieu le 5 août 1759²⁰. Ces réparations furent effectuées en partie en 1760 et les années suivantes²¹.

On peut dès lors émettre quelques hypothèses sur le plan de l'église abbatiale : celle-ci comporte sans doute un transept, dont la croisée est appelée « Croix de l'église ». Cette croisée était voûtée, peut-être d'ogives car « le vide qu'on doit garnir entre ladite voûte et le contrearceau » est peut-être un voûtain, c'est-à-dire un compartiment de la voûte qui a été abattu ou qui s'est écroulé, peut-être lors des troubles occasionnés par les protestants en 1570²².

De même, il semble que la croisée soit surmontée du clocher de l'église. L'église, d'après certains éléments paraît être entièrement voûtée de pierre. Par contre, le passage relatif aux vitraux de la Croix de l'église qu'il faut réparer au nord et au sud est un obscur. Quant au cloître, on note que les quatre galeries sont encore debout mais qu'il semble avoir subi de nombreux outrages : couverture éventrée, supports renversés.

20. Au sujet de cet acte, le prieur s'engage à payer dans un délai de quatre ans et quatre paiements la somme de 3000 livres au syndic et religieux de l'abbaye.

21. La réception des travaux eut lieu le 19 avril 1763.

22. En effet, A.D.G., série 3.E. 2330, p. 560, il est dit que « l'ancien dortoir sera réparé, les murailles en seront relevées comme elles l'étaient avant l'incendie et le trouble en la Religion ... ».

II. Sur le site :

Il ne reste pratiquement rien du monastère, vendu comme bien national à la Révolution²³ et démantelé tout au long du XIX^e siècle (**fig. 1**)²⁴. Seul un bâtiment est encore en place. Il est en brique et est percé d'ouvertures en façade qui pourraient appartenir au XVIII^e siècle. A la base, on remarque les vestiges d'un ancien portail dont une partie des piédroits est encore visible : il s'agit d'une série de trois bâtons brisés de forme torique, disposition rare dans la région gersoise, cantonnés de part et d'autre de blocs de pierre taillée. Au-dessus, un rouleau de forme quadrangulaire, de profil brisé, en brique, surmonte la partie centrale dans laquelle l'ouverture primitive a été comblée et transformée en fenêtre (**fig. 2**).

Plusieurs hypothèses s'offrent à nous : soit il s'agit de l'emplacement primitif d'un portail aux trois-quarts disparu, soit il s'agit des vestiges d'une porte « du XII^e siècle, située dans un des corridors de l'abbaye de La Case-Dieu » dessinée en 1841 (**fig. 3**), démantelée, et dont les piédroits auraient été réemployés à leur place actuelle. Enfin, il pourrait également s'agir d'un autre portail, comparable à celui dessiné en 1841. En l'état actuel des connaissances, il est bien difficile de se montrer plus affirmatif, en particulier du point de vue chronologique. En effet, en l'absence d'autres éléments de comparaisons, quid du XII^e ou du XIII^e siècle ?

Sur le dessin de 1841, dont on ne peut vérifier l'exactitude, certains éléments peuvent faire penser au XII^e siècle : les tailloirs imposants décorés de motifs de vannerie à gauche, de copeaux à droite, l'archivolte unique en plein cintre, dont l'intrados semble couvert de motifs de billettes. Par contre, l'extrados de l'arc, constitué d'une série de plaques de forme trapézoïdale, plaquées contre le mur de façade et sculptées d'animaux, communs et fantastiques, et d'un moine vêtu d'une ample coule, tenant un livre dans sa main gauche et esquissant un geste de salut de la main droite, fait plutôt penser à une réalisation postérieure, au vu des dimensions des sujets sculptés, et surtout de l'attitude d'ensemble du personnage de droite. Mais encore une fois, il ne faut pas s'arrêter à ce témoignage, intéressant car rare, mais auquel on ne peut malheureusement accorder foi.

23. « **La maison abbatiale et tout le manoir contigu de La Case-Dieu, ordre des Prémontrés, le cloître, l'église, le clocher, etc..., le tout construit en pierre moellon et de taille, en brique et marbre, plus toutes les possessions de ladite abbaye situées dans le district de Nogaro, vendus le 12 juillet 1791, au sieur Fondeville, de Tarbes, moyennant 250,100 livres** ».

24. Ce dessin, du milieu du siècle dernier, montre la destruction de certains des bâtiments, en partie disparus aujourd'hui. Seul le bâtiment situé au premier plan à droite, et dans lequel on devine l'emplacement du portail, a subsisté. A. DUCOURNEAU, *La Guienne historique et monumentale*, Bordeaux, 1844, t. II.

En revanche, les éléments sculptés disséminés un peu partout autour de La Case-Dieu, sur la commune de Beaumarchès ou plus loin, permettent de se montrer plus catégorique, en particulier sur le plan chronologique. En effet, nous allons voir qu'il est possible, à la suite d'une étude détaillée des oeuvres présentées, de rattacher celles-ci à des formes artistiques bien connues, et donc de leur donner une date plus précise.

III. Les éléments appartenant à l'époque romane :

1) Socles et bases :

Dans une ferme de Beaumarchès, nous trouvons, encastré dans un mur de la grange, un élément en pierre encore identifiable. Il s'agit d'un socle rectangulaire, peu épais et légèrement mouluré, dans lequel viennent s'engager deux socles semi-circulaires surmontés de deux bases cylindriques pour colonnes jumelles (**fig. 4**). Leur profil est typique des productions du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle : une scotie profonde encadrée par deux tores épais agrémentés de fines baguettes aplaties. Ce pourrait être le fragment d'un support engagé dans un dossier, par exemple à l'intérieur de l'église, et composé de deux colonnes jumelles placées à la retombée d'un arc doubleau. Ce type de profil peut également se rencontrer dans un cloître, par exemple à l'angle de deux galeries perpendiculaires.

Dans une autre ferme de la commune, un socle en pierre est lui aussi conservé. Il est de forme circulaire et surmonté d'une base de support cylindrique. Si le profil est assez semblable à l'élément précédent, la composition d'ensemble est plus soignée. En effet, le tore inférieur est plus large que le tore supérieur et un cordon circulaire formé de stries obliques, faisant penser à des sortes de tresses, fait la jonction entre le socle et la base de la colonne (**fig. 5**). Ici, nous avons affaire à une colonne libre placée à la retombée d'un arc, peut-être à l'intérieur de la sacristie ou de la salle capitulaire, car le diamètre plus important de la colonne fait ici penser à un élément pouvant se trouver à l'intérieur d'un bâtiment.

La façade occidentale de l'église paroissiale de Marciac a été remaniée en 1874 et le porche d'entrée a alors reçu à l'extérieur un décor composé d'éléments en pierre provenant de l'ancienne abbaye de La Case-Dieu. Il s'agit de sveltes colonnes jumelles à tambour possédant encore leur socle, leurs bases, leurs chapiteaux et leurs tailloirs. Elles encadrent la voie d'accès occidentale - aujourd'hui inutilisée - à l'église (**fig. 6**).

Le support de droite comporte une plinthe moulurée d'un chanfrein concave sur laquelle s'appuient les deux bases jumelles engagées dans un socle rectangulaire surmonté d'un large dossier saillant (**fig. 7**). Nous y retrouvons la scotie encadrée d'un tore supérieur assez fin et d'un tore inférieur plus épais et légèrement aplati, tous deux agrémentés d'une fine rainure demi-cylindrique, visible dans le fragment encastré dans le mur de la ferme cité plus haut (**fig. 4**).

De l'autre côté de la façade, les bases ont fait l'objet d'un traitement plus fin : le tore supérieur, qui se continue à la base du dossier, adopte la forme d'un cordon strié, tandis que le tore inférieur est composé de motifs quadrangulaires à enroulements avec griffes dissemblables aux angles du socle (**fig. 8**). Remarquons que si le décor du tore supérieur se continue au niveau du dossier, celui du tore inférieur se cantonne simplement aux bases.

Grâce à ces fragments de socles et de bases, nous remarquons entre eux certaines correspondances d'ensemble - matériau, structure, dimensions - et des parentés de décor. Il s'agit donc d'éléments provenant d'un même lieu, sans doute La Case-Dieu, et dont les dimensions et la hauteur permettent de penser qu'ils appartenaient à l'église de l'abbaye. On peut alors envisager une élévation imposante, du moins pour le vaisseau central, sans doute voûté, en tout cas surmonté d'une série d'arcs doubleaux, en plein cintre ou de profil brisé, reliant les travées les unes aux autres en s'appuyant sur des colonnes doubles, hautes et engagées dans des pilastres placés contre les murs latéraux. Certaines des bases de ces colonnes n'avaient reçu aucun ornement particulier, tandis que d'autres ont fait l'objet d'un certain soin - cordon tressé, série d'enroulements, griffes d'angle - original et assez rare en Gascogne centrale à l'époque romane pour être signalé.

2) Chapiteaux et tailloirs :

Les quatre colonnes évoquées plus haut, reliées deux à deux, sont surmontées d'un large chapiteau sommé d'un abaque rectangulaire sur lequel repose un large tailloir simplement mouluré, ne comportant aucun décor (**fig. 9 et 10**). Remarquons d'emblée que les dimensions, la structure générale et le décor des deux éléments sculptés sont rigoureusement identiques.

Sur chaque chapiteau, les corbeilles sont simplement épannelées et couvertes de feuilles d'eau lisses en très légère saillie, à nervure centrale, et dont la courbure supérieure est agrémentée d'une pomme de pin plus ou moins large selon l'emplacement qu'elle occupe. En

effet, la face latérale est occupée par une feuille d'eau lisse à petite pomme de pin placée dans le prolongement du fût de la colonne, tandis que dans l'entrecolonnement, la feuille se rétrécit mais donne naissance à une pomme de pin plus volumineuse, ce qui permet de respecter le rythme général du décor du chapiteau.

Effectivement, les angles de la corbeille et les faces latérales sont sculptées de feuilles à nervure centrale d'où naissent de fines nervures disposées en arêtes de poisson. Elles s'épanouissent depuis l'astragale de chaque côté de la nervure centrale, plus marquée que sur les autres feuilles, jusque sous l'abaque sous lequel s'accroche à nouveau une pomme de pin. Ces feuilles bien particulières sont des feuilles de fougère qui apparaissent dans la sculpture monumentale cistercienne à la fin du XII^e siècle et se diffusent un peu partout dans les années 1200 et dans les premières années du XIII^e siècle. On en rencontre en effet, sur quelques-uns des chapiteaux du cloître disparu de l'abbaye de l'Escaladieu en Bigorre, et surtout sur des chapiteaux provenant de l'abbaye de Grandselve²⁵. De même, sur les chapiteaux du portail occidental de l'église de Notre-Dame du Bourg à Rabastens, on remarque, plaquées directement sur le fond de la corbeille, les mêmes feuilles de fougère, au relief plus accentué et parfois disposées en deux ou trois couches superposées²⁶.

Nous voyons donc ici, à La Case-Dieu, vers 1200, l'influence de la sculpture cistercienne et ses modes de diffusion. En effet, les tailloirs sont entièrement nus et ne comportent plus aucun ornement. Quant aux chapiteaux, ils sont mis en valeur par un décor végétal qui ne sert plus de support à des compositions historiées. La feuille d'eau constitue l'essentiel du décor : légèrement recourbée dans sa partie supérieure, elle soutient une pomme de pin au rendu très réaliste, tandis qu'aux angles on dispose des feuilles de fougère qui annoncent par leur qualité la flore naturaliste de l'époque gothique. D'autres chapiteaux témoignent de cette influence.

Chez un habitant de la commune de Beaumarchès est conservé un chapiteau double, reposant sur deux bases octogonales appartenant à l'époque gothique²⁷ (**fig. 11**). La corbeille,

25. D. CAZES, *Sculptures de l'abbaye de Grandselve et de la cathédrale de Toulouse au XIII^e siècle*, Catalogue d'exposition, Musée des Augustins, Toulouse, 1974.

26. M. PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique, XIII^e-XIV^e siècles*, Toulouse, 1998, pp. 14-16, 22.

27. « Le Hounet », chez Monsieur et Madame Hassler, commune de Beaumarchès. Dimensions du tailloir : environ 54 cm. de long, 32 cm. de large et 10,5 cm. de haut. La corbeille mesure environ 25,5 cm. de haut et l'astragale mesure 3 cm. d'épaisseur. Quant à la colonne supportant l'ensemble, elle devait mesurer environ 16,5 cm. de diamètre.

légèrement tronconique, est pourvue de feuilles d'eau lisses peu saillantes qui se recourbent très fortement dans leur partie centrale pour soutenir une grosse boule qui paraît accrochée à la courbure de la feuille. La composition est élégante puisque chaque corbeille est sculptée de trois boules, une sur chaque face, placée en quinconce avec les boules situées à la base du tailloir, toujours nu et peu mouluré.

Il s'agit à nouveau de la réplique d'une composition très utilisée chez les cisterciens à la fin du XII^e siècle et dans le premier quart du XIII^e siècle : la feuille d'eau à boule, visible en particulier à Flaran, à l'entrée de la salle capitulaire, à l'Escaladieu, ou à Berdoues, dans ce qui reste de la galerie méridionale du cloître²⁸. Ici, par contre, l'astragale torique a disparu au profit d'un astragale biseauté, ce qui permet d'attribuer cette œuvre à la première moitié du XIII^e siècle.

A la Maison des Enfants de Pagès, toujours sur la commune de Beaumarchès, est conservé un tout autre type de chapiteau²⁹ (**fig. 12**). C'est une œuvre bien plus volumineuse, engagée dans le bloc dont elle a été dégrossie. Le décor y est légèrement différent : les angles de la corbeille sont formés de deux feuilles lisses très recourbées surmontées de volutes d'angle assez grossières. Au centre de la face principale, une autre feuille lisse se recourbe plus légèrement et se termine par une palmette à quatre feuilles liées par un cordon. Au-dessus, le dé médian est simplement épannelé et lisse.

Ce chapiteau, qui appartenait probablement à l'église abbatiale de La Case-Dieu, est lui aussi un témoin de l'influence de modèles cisterciens contemporains. En effet, sa structure et son décor évoquent le chapiteau provenant de l'abbaye de Berdoues et réemployé comme support de croix sur la place du village de Berdoues (**fig. 13**). Même si ce chapiteau est sculpté sur ses quatre faces, car placé au-dessus d'une colonne libre, on y retrouve les feuilles lisses, disposées ici en deux niveaux superposés, surmontées aux angles, directement sous le tailloir, de volutes naissant au-dessus de la feuille disposée au milieu de la composition. On retrouve aussi le dé médian saillant et dépourvu de tout ornement³⁰.

28. Un chapiteau à boules est également conservé dans la Porterie de l'abbaye cistercienne de Planselve, à Gimont.

29. Maison des Enfants de Pagès, commune de Beaumarchès. Dimensions du chapiteau : environ 40 cm. de haut, 65 cm. de long sous le tailloir et 59 cm. de large sous le tailloir.

30. C. BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse de doctorat Nouveau Régime, sous la direction de Madame Michèle Pradalier-Schlumberger, Toulouse, 1999, t. I, pp. 94-97.

Sur le monument aux Morts du lieu-dit « Cayron » à Beaumarchès, a été réemployé un chapiteau comparable, mis à part qu'il est sculpté sur ses quatre faces et surmonté d'un tailloir cruciforme dont la partie inférieure est décorée d'une étroite frise de clous rectangulaires³¹ (**fig. 14**). De l'astragale naissent toujours des feuilles lisses, aux nervures latérales et médiane bien marquées se terminant aux angles en volutes plus développées que sur le chapiteau précédent. La partie centrale de chaque face est constituée d'une feuille plus étroite se terminant en une palmette renversée à trois feuilles cantonnée de deux petites volutes.

A nouveau, nous pouvons effectuer des rapprochements entre ce chapiteau et d'autres provenant de l'abbaye cistercienne de Berdoues. A Sauviac, petit village proche de Berdoues, ont été réemployés sur la croix du village deux chapiteaux doubles, appartenant peut être au cloître des moines cisterciens³². Malgré quelques différences de structure et de décor, apparaît néanmoins un élément commun : la palmette renversée dont les nervures sont liées à la feuille par un petit cordon d'où naissent aux extrémités deux petites volutes (**fig. 15**).

Avec ces quelques éléments sculptés - socles, bases, chapiteaux, tailloirs - nous pouvons déjà nous faire une meilleure idée du décor sculpté de l'abbaye de La Case-Dieu. Tout d'abord, l'examen de détail permet d'attribuer tous les vestiges à l'époque romane et plus précisément à la deuxième moitié du XII^e siècle et à la première moitié du XIII^e siècle. Les bases, au profil caractéristique, correspondent en tous points à ce qui se fait ailleurs en Gascogne et dans les régions voisines à la même époque³³. Deux d'entre elles (**fig. 5 et 8**) témoignent même d'un soin particulier, rares pour la majorité des monuments gascons romans contemporains.

Les chapiteaux, quant à eux, datent probablement de l'extrême fin du XII^e siècle ou de la première moitié du siècle suivant. Là aussi, leur étude détaillée permet de mesurer sous un nouveau jour toute l'influence des modèles cisterciens.

En effet, jusqu'ici, peu de monuments de la Gascogne centrale semblaient avoir subi un quelconque ascendant des moines blancs dans le domaine artistique. Les vestiges de la salle capitulaire de la cathédrale d'Auch, sans doute construite dans le deuxième quart de la

31. Monument aux Morts, lieu-dit « Cayron », commune de Beaumarchès. Le chapiteau mesure environ 56 cm. de haut, 59 cm. de long et 59 cm. de large sous le tailloir. La corbeille mesure environ 40 cm. de haut, l'astragale 7 cm. d'épaisseur et le tailloir 8 cm. de haut.

32. C. BALAGNA, *L'architecture gothique ...*, op. cit., t. I, pp. 95-97.

33. Dans les abbayes cisterciennes de Gascogne, à Berdoues, à Flaran, ainsi qu'au premier étage du clocher-porche de Moissac construit dans la première moitié du XII^e siècle, on retrouve ces types de bases.

première moitié du XIII^e siècle, en constituent le meilleur exemple³⁴. Ce bâtiment, que l'on peut attribuer à Amanieu I^{er} d'Armagnac, archevêque d'Auch de 1226 à 1242, témoigne de la diffusion des techniques de construction et du décor des moines bourguignons. On peut y voir des voûtes d'ogives constituées de nervures en briques de forme torique, des retombées en sifflet à l'intérieur des supports, l'absence de véritables clefs de voûte et la mise en œuvre d'un décor austère, à base d'éléments végétaux - feuilles d'eau, feuilles lisses, feuilles à boules - particulièrement présents dans les bâtiments cisterciens.

Aujourd'hui, grâce aux chapiteaux retrouvés de l'ancienne abbaye de La Case-Dieu, on remarque que cette sculpture ornementale a été prise pour modèle. Les chapiteaux de Pagès et de Cayron (**fig. 12 et 14**), à base de feuilles lisses recourbées et de palmettes renversées, mais surtout les chapiteaux remployés à Marciac et le chapiteau à boules conservé chez un particulier (**fig. 11**) sont véritablement d'influence cistercienne. Parmi ces derniers, les chapiteaux doubles visibles sur la façade occidentale de l'église paroissiale de Marciac sont les plus intéressants.

En effet, l'utilisation du motif de la feuille de fougère, visible en particulier à Flaran et à l'Escaladieu, montre le succès d'un tel sujet, bientôt adapté dans d'autres édifices du Midi. Tout cela atteste du rôle important joué par les moines cisterciens dans la genèse de la sculpture gothique méridionale. Ce motif végétal, sculpté « au naturel » montre que les artistes des années 1200 se démarquaient petit à petit des compositions romanes pour se rapprocher un peu plus des modèles septentrionaux contemporains soucieux de donner une place plus grande à la flore généralisée et aux motifs végétaux.

IV. Les éléments appartenant à l'époque gothique :

Parmi les éléments gothiques recensés par Alain Lagors, on rencontre à nouveau des bases et des chapiteaux souvent complets, accompagnés de leur tailloir. On les retrouve sur la commune de Beaumarchès, à Marciac, dans des propriétés privées et dans des édifices publics. Ils témoignent là aussi d'une qualité tout à fait comparable à la production contemporaine.

34. F. BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch et son quartier des chanoines*, Paris, 1983, pp. 162-181 et C. BALAGNA, *L'architecture gothique ..., op. cit.*, t. I, pp. 98-101.

1) Les bases :

Le type de base que nous rencontrons est double. Au monument aux Morts de Cayron, ont été remployées dans le mur extérieur deux bases circulaires accolées montées sur un socle rectangulaire³⁵ (**fig. 16**). Il s'agit du premier type représenté seulement par ce vestige et par l'ensemble sculpté remployé à la base de la chaire de l'église paroissiale de Marciac, sur lequel nous reviendrons plus avant. On y remarque que la mouluration de la base n'est plus tout à fait circulaire mais de forme biseautée et que la partie inférieure de la colonne maintenant disparue est soulignée par deux fines rainures circulaires.

Le deuxième type, le plus important en nombre, comprend toute une série de bases polygonales, simples ou doubles, chanfreinées dans leur partie supérieure et décorées d'une ou plusieurs fines baguettes aplaties soulignant la base de la colonnette³⁶ (**fig. 17 et 18**). Dans le mur du Monument aux Morts de Cayron (**fig. 17**), les bases doubles sont engagées dans un socle rectangulaire qui comporte le même décor de fines moulures qui se continue sur sa partie extérieure chanfreinée. Elles pourraient appartenir à un pilier d'angle de cloître gothique. Il est donc intéressant de remarquer que les vestiges romans et - nous le verrons également plus loin - gothiques de La Case-Dieu permettent d'accréditer la thèse de deux cloîtres successifs dans l'abbaye, l'un appartenant à l'époque romane, l'autre à l'époque gothique.

2) Les chapiteaux :

Les chapiteaux que nous avons sont, comme pour l'époque romane, de deux types : le premier concerne trois chapiteaux de belles dimensions, rectangulaires et engagés primitivement dans un mur ou dans un support quadrangulaire. L'un d'eux est conservé à l'Office du Tourisme de Plaisance³⁷. Il s'agit d'un chapiteau d'angle, sculpté sur ses deux

35. Monument aux Morts, lieu-dit « Cayron », commune de Beaumarchès. Dimensions : environ 14 cm. de diamètre au centre et 24 cm. de diamètre total.

36. Nous retrouvons ces bases dans maints endroits : au Monument aux Morts de Cayron, chez des particuliers, dans l'église paroissiale de Marciac, ainsi que dans l'église Notre-Dame de la Croix de Marciac. Ces bases sont parfois surmontées de colonnes monolithes en marbre ou en pierre qui paraissent être les supports d'origine. Parfois, comme à la base de la chaire à prêcher de l'église Notre-Dame de Marciac, détaillée plus loin, on retrouve le socle, la base, la colonne et son chapiteau, parfaitement conservés. Notons aussi que les dimensions de ces bases sont quasiment les mêmes pour toutes : 15 cm. de diamètre pour la colonnette au centre et 26 cm. de diamètre total.

37. Le tailloir mesure environ 41 cm. de long, 29 cm. de large et 11 cm. de haut.

faces perpendiculaires (**fig. 19**). Le décor est exclusivement végétal et se partage en deux rangées superposées de feuilles de chêne, liées deux par deux ou trois par trois à partir d'une même tige horizontale. Les feuilles sont de petites dimensions et présentent des découpures bien nettes et en fort relief. Ce type de composition se confond tout à fait avec les productions régionales du XIV^e siècle.

Au Monument aux Morts de « Cayron », ont été remployés deux chapiteaux d'angle comparables. Le premier présente de larges feuilles plates desquelles naissent de petites tiges terminées par une sorte de gland et peut-être associées à des feuilles de marronnier³⁸ (**fig. 20**). Sous l'angle supérieur³⁹, apparaît un visage encapuchonné aux traits simplement marqués. C'est à nouveau l'exemple d'un chapiteau appartenant au XIV^e siècle, mêlant ici la figure humaine, dont l'emploi est simplement ornemental, et la flore naturaliste.

Le second est également un chapiteau d'angle couvert de feuilles naturalistes, peut-être de l'aubépine, naissant sur l'astragale en larges feuilles épanouies à la découpe bien marquées et aux nervures saillantes⁴⁰ (**fig. 21**). Ici aussi nous remarquons la qualité d'ensemble de la composition, très régulière, de même que la partie angulaire de forme circulaire, sans doute prolongée par une colonnette engagée. Cela est également le cas pour le chapiteau précédent bien que cela soit moins visible du fait du retournement de l'œuvre.

Le second type concerne deux chapiteaux pour colonnes jumelles surmontés d'un tailloir rectangulaire unique mouluré d'un fort cavet entre deux méplats. Les astragales biseautés sont liés par un petit tenon en pierre. Pour le premier chapiteau⁴¹ (**fig. 22**), les deux corbeilles de forme cylindrique sont décorées au centre des trois faces de la corbeille d'une fleur, peut-être une marguerite, à plusieurs pétales, rattachée à l'astragale par une tige, tandis qu'une autre longue tige aboutit sous le tailloir à six feuilles de lierre à plusieurs lobes placées

38. Situé sur la droite, ce chapiteau mesure environ 39 cm. de haut, 38 cm. de long et 27 cm. de large. L'astragale mesure environ 4,5 cm. de large.

39. Il semble que le chapiteau ait été renversé lorsqu'il fut remployé dans le mur. En effet, au-dessus de la tête du petit personnage, nous avons affaire à un astragale biseauté, tandis que de l'autre côté, en bas, il s'agit d'un tailloir de forme concave cantonné à nouveau par un astragale et par une moulure plate. D'ailleurs, le chapiteau qui lui fait face paraît être dans le bon sens. Mais alors, le petit personnage serait bizarrement disposé la tête en bas.

40. Situé sur la gauche, ce chapiteau mesure environ 45 cm. de long et 22 cm. de large, la corbeille mesurant quant à elle 22 cm. de haut. Le tailloir mesure environ 12 cm. de haut tandis que l'astragale fait environ 7 cm. d'épaisseur.

41. Ce chapiteau, ainsi que le suivant, est situé à « La Grange », à Beaumarchès, dans la propriété de Monsieur et Madame d'Aurensan. Le diamètre de la colonne disparue devait être de 16,5 cm. Le tailloir mesure 54 cm. de long sur 32 cm. de large et 11 cm. de haut. La corbeille mesure environ 25,5 cm. de haut, tandis que l'astragale est de 3 cm. d'épaisseur.

aux angles et au milieu de la composition, à cheval sur la corbeille et sur le tailloir. On remarque également la présence d'une échine en forme de disque.

L'autre chapiteau double présente la même structure et les mêmes dimensions. Mais les feuillages sont légèrement différents (**fig. 23**). La partie médiane de la corbeille présente des feuilles de chêne naissant de l'astragale et se rejoignant deux par deux au centre de chaque face, tandis que de longues tiges aboutissent aux mêmes feuilles plus aplaties et plus allongées réunies en bouquets aux angles et au centre du tailloir et de la corbeille.

Le plus bel exemple de ce type de chapiteau se trouve conservé dans l'église de Marciac et a été remployé à la base de la chaire (**fig. 24**). Par son volume, sa structure et ses dimensions, il paraît appartenir au même groupe que les deux chapiteaux précédents. Les bases doubles sont constituées d'un socle rectangulaire, d'une plinthe chanfreinée et de griffes d'angle triangulaires qui déterminent deux octogones sous la base moulurée d'un tore aplati décoré de deux baguettes aplaties. Deux courtes colonnettes en marbre sont posées sur ces bases et sont surmontées de deux chapiteaux surmontés d'un tailloir rectangulaire mouluré d'un méplat et d'un cavet.

Comme sur les deux chapiteaux précédents, les astragales biseautés sont reliés par un tenon de marbre. Les corbeilles sont tronconiques et lisses et comportent chacune dans leur partie médiane trois feuilles de lierre renversées naissant de l'astragale. De longues tiges partent également de l'astragale et aboutissent à des feuilles semblables situées au niveau du tailloir et de la corbeille, aux angles et au milieu de la composition. Elles se rattachent aux feuilles médianes par des tiges plus courtes. L'échine en forme de disque est ici particulièrement visible.

Plusieurs éléments permettent de comparer ces oeuvres avec d'autres, situées en Gascogne ou ailleurs dans le Midi de la France. Tout d'abord, les bases polygonales à baguette aplatie que nous venons de rencontrer appartiennent à la sculpture gothique en place dès l'extrême fin du XIII^e siècle et en vogue durant tout le XIV^e siècle. Celles qui sont visibles sur l'œuvre remployée dans l'église de Marciac sont plus typiques et peuvent être datées de la première moitié du XIV^e siècle.

En effet, elles ont été diffusées dès la deuxième moitié du XIII^e siècle par les grands cloîtres canoniaux ou conventuels de la région toulousaine, en particulier le cloître des Jacobins, le cloître des Augustins, ou les cloîtres de Saint-Gaudens et de Lézat. Le cloître des

Dominicains de Rieux, dont quelques vestiges ont été conservés à Rieux, au Musée des Augustins ou chez des particuliers permettent d'observer la large diffusion de ce type de mouluration. En Gascogne, le cloître des Cordeliers d'Auch⁴² (**fig. 25**) et celui des Cordeliers de Mirande⁴³ (**fig. 26**) ne dérogent pas à la règle et témoignent d'une construction qui appartient sans doute à la première moitié du XIV^e siècle. Remarquons qu'une photo du cloître des Augustins de Marciac parue dans l'Illustration avant le démontage de 1910 montre des bases identiques⁴⁴.

Ensuite, les chapiteaux qui surmontent les colonnes jumelles présentent avec ceux d'Auch et de Mirande de nombreuses correspondances : A Auch, on retrouve les corbeilles de forme tronconique, lisses, avec un décor de feuillages qui se situe plus particulièrement dans la partie supérieure, aux angles du tailloir et au milieu des deux corbeilles (**fig. 27**). A Mirande, un élément mutilé montre la même structure (**fig. 28**).

L'étude de ces vestiges gothiques permet de faire de nombreuses remarques. Il s'agit sans doute de chapiteaux appartenant au cloître de l'abbaye de La Case-Dieu qui dut être réalisé dans le premier tiers du XIV^e siècle, comme en témoignent les bases polygonales, les chapiteaux doubles et le décor naturaliste qui laisse à nu une grande partie de la corbeille. Nous retrouvons ce type de compositions dans les grands cloîtres du Midi de la France de la première moitié du XIV^e siècle.

En effet, les grands cloîtres conventuels toulousains, comme celui des Jacobins (**fig. 29**) et ceux des villes épiscopales et importantes de la région, comme ceux de Rieux, Auch et Saint-Gaudens présentent entre eux de nombreuses similitudes. Les bases prismatiques, les astragales biseautés, les corbeilles tronconiques et les échines circulaires sont les éléments communs de toutes ces productions. Elles sont le fruit d'ateliers de sculpteurs travaillant en série et diffusant dans toute la région le fruit de leur travail. Cette grande production a donc permis à des édifices plus modestes, comme les Cordeliers de Mirande, les Augustins de Marciac et les Prémontrés de La Case-Dieu de bénéficier de cet engouement pour la sculpture d'accompagnement gothique dans la première moitié du XIV^e siècle.

42. M. ANGLÉZIO-IHLEIN, *Auch médiéval : le couvent des Cordeliers*, mémoire de maîtrise, Toulouse, 1998, 2 vol. et C. BALAGNA, *L'architecture gothique ...*, *op. cit.*, t. I, pp. 337-340 et t. IV, pp. 16-21.

43. C. BALAGNA, *L'architecture gothique ...*, *op. cit.*, t. I, pp. 337-340. Les éléments sculptés conservés au Musée Départemental de Mirande, qui semblent provenir du couvent des Cordeliers de cette ville et de la toute proche abbaye cistercienne de Berdoues feront l'objet d'une prochaine étude.

44. Cette photo est visible dans l'article de G. COURTÈS, « La Société Archéologique du Gers et la sauvegarde du patrimoine (1891-1939) », dans *B.S.A.G.*, 1995, pp. 350-374, et plus spécialement pp. 367-369.

Avec les vestiges romans et gothiques de l'abbaye de La Case-Dieu, on peut juger du progrès réalisé dans la taille des chapiteaux, dans l'épannelage des corbeilles et dans les décors employés. On remarque alors que les motifs décoratifs - feuilles à boules, palmettes stylisées et volutes d'angle - disparaissent peu à peu pour laisser la place à des feuillages naturalistes, de bonne qualité, qui mettent en valeur la structure du chapiteau. C'est là toute l'évolution de la sculpture d'accompagnement. Elle permet de mesurer la différence entre le chapiteau ornamental de la fin du XII^e siècle et le chapiteau de feuillage naturaliste du XIV^e siècle.

Enfin, il faut noter l'importance de l'influence artistique des abbayes cisterciennes de Gascogne et du Midi de la France. En effet, la sculpture monumentale et la sculpture d'accompagnement visibles dans les constructions des moines de Cîteaux ont servi de modèles sur de nombreux chantiers non cisterciens, du XII^e siècle au XIV^e siècle. Les vestiges romans de La Case-Dieu procèdent de compositions cisterciennes : bases et socles similaires, épannelage des corbeilles des chapiteaux, astragale torique, tailloir non décoré, présence d'un décor végétal à base de feuilles lisses, de boules, de pommes de pin, de palmettes renversées et de feuilles de fougère témoignent du succès des oeuvres sculptées des moines blancs et de leur diffusion dans la région. Les moines Prémontrés, très proches des cisterciens dans l'organisation de leur vie communautaire et dans la construction de leurs bâtiments monastiques, le sont aussi dans le domaine spirituel : l'idéal de sainteté recherché par les moines passe en effet par la pauvreté et l'austérité des moyens artistiques et de leur mise en œuvre. En ce qui concerne la sculpture, l'élégance et la variété des motifs trouve sa place dans la nature et dans sa représentation et non dans l'utilisation de compositions historiées plus complexes, telles qu'on en rencontre dans les églises clunisiennes et dans les cloîtres canoniaux. En cela, les productions des abbayes cisterciennes de Gascogne aux XII^e et XIII^e siècles sont parfaitement représentatives et leur diffusion est un gage sérieux de reconnaissance et de qualité.

A l'époque gothique, cette évolution vers la représentation sculpté du végétal s'accroît, non seulement dans les constructions cisterciennes mais dans toute la sculpture religieuse. L'élan imprimé par les moines se développe surtout dans le domaine de la représentation. En effet, les compositions antérieures, mêlées à la diffusion du gothique septentrional et à la présence d'artistes venus du royaume de France conduisent à des représentations de plus en plus naturalistes et réalistes de la flore existant dans la nature.

Les éléments conservés de l'abbaye de La Case-Dieu en témoignent. Que ce soit pour les chapiteaux d'angle du premier type ou pour les chapiteaux doubles du second type, on remarque cette volonté de s'approcher du réel, en même temps qu'une utilisation plus parcimonieuse de l'espace. En effet, les corbeilles s'allongent, les moulurations se font plus nerveuses, tant au niveau des bases, des chapiteaux que des tailloirs, et le décor végétal et floral n'apparaît plus que par touches irrégulières, non plus sur la totalité du matériau, mais simplement à quelques endroits particuliers, au centre de la corbeille, aux angles ou sous le tailloir, faisant alterner bouquets de feuillages et espaces laissés nus. Là aussi, les réalisations cisterciennes montrent la voie : le cloître de l'abbaye de Villelongue, dans l'Aude, dont il ne reste plus que la galerie méridionale, en est un parfait exemple (**fig. 30**). Appartenant à la première moitié du XIV^e siècle, il possède tous les ingrédients de cette sculpture d'accompagnement gothique que l'on retrouve dans de très nombreuses constructions, en particulier en Gascogne centrale, qui est, à l'époque gothique, l'une des régions les plus actives dans le domaine de l'architecture et de la sculpture religieuses du Midi.



dessiné par Philippe Lott, lith. par P. Hédouin

RUINES DE L'ABBAYE DE LA CASE-DIEU
Gers

Fig. 1

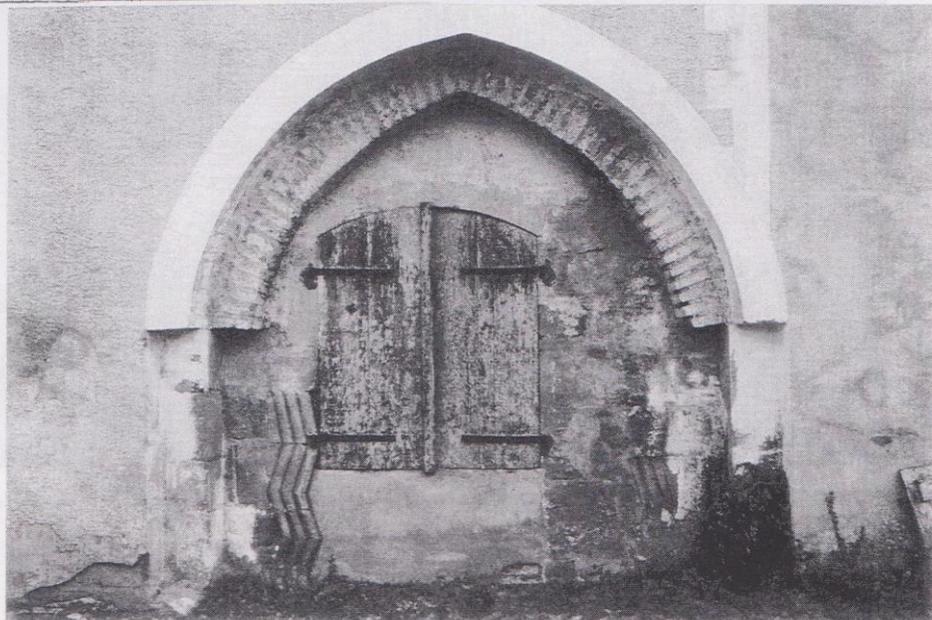


Fig. 2 : Vestiges d'un ancien portail.



POURTE DU XII^e SIECLE, DANS UN DES CORRIDORS DE
L'ABBAYE DE LA CASE DIEU DESSINÉE EN 1841

Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

Fig. 6

**vue partielle de la
façade occidentale**



Fig. 7





Fig. 8

Fig. 9

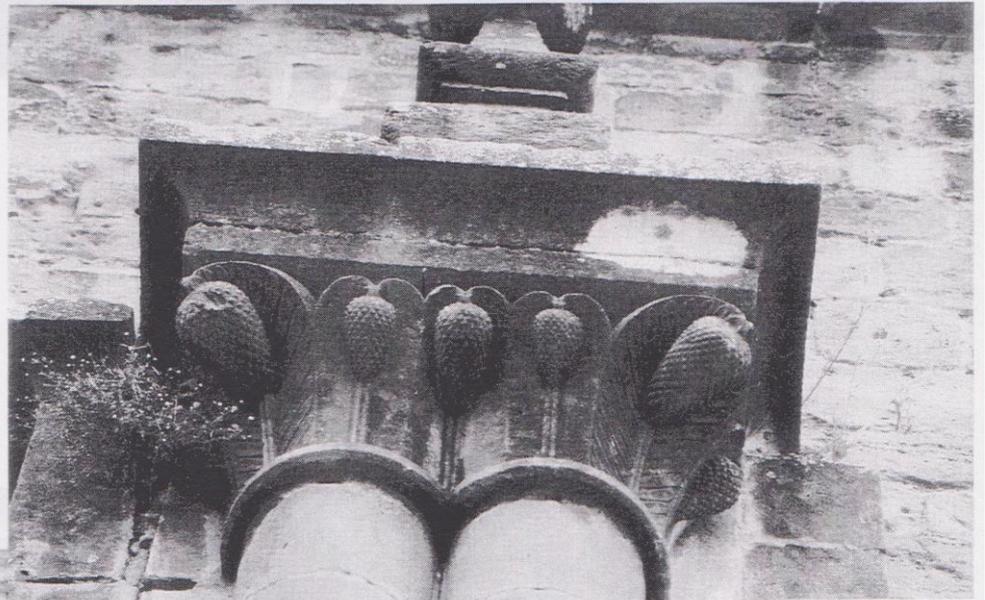


Fig. 10



Fig. 11



Fig. 12

Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15



Fig. 16

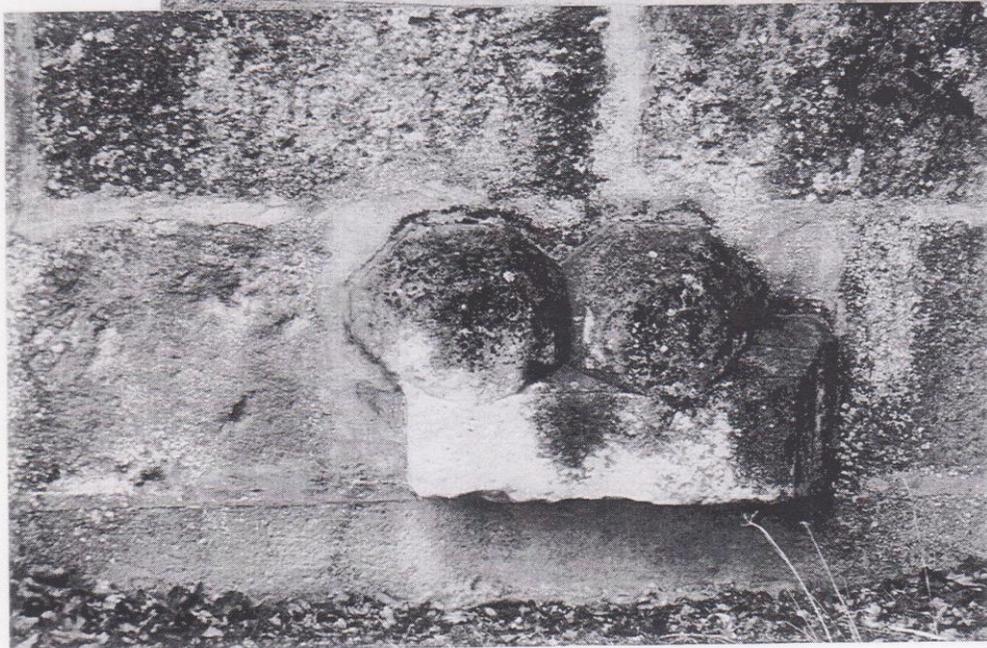


Fig. 17



Fig. 18

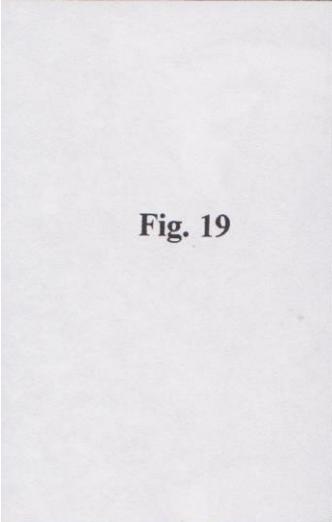


Fig. 19

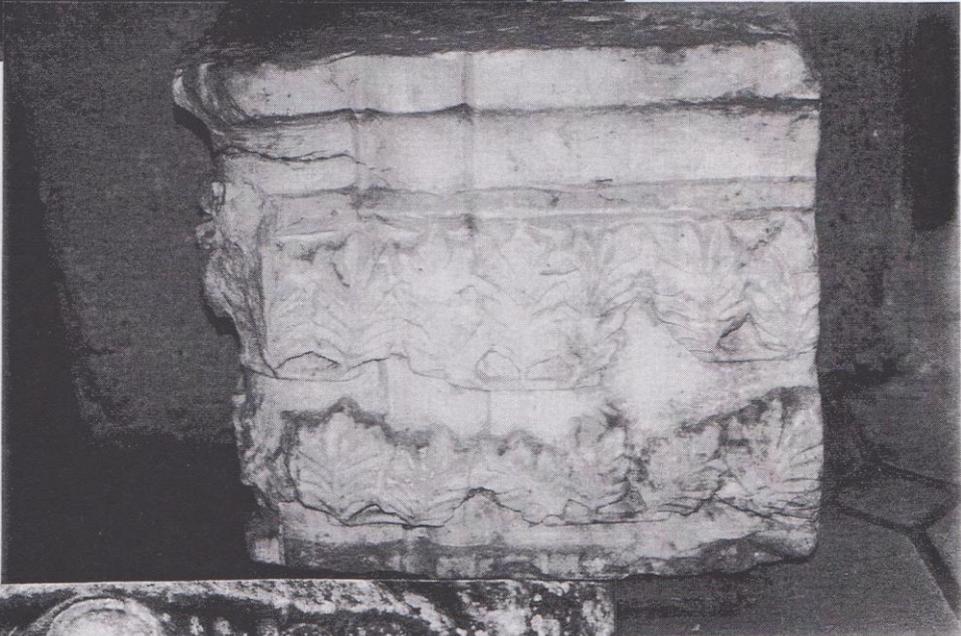


Fig. 20

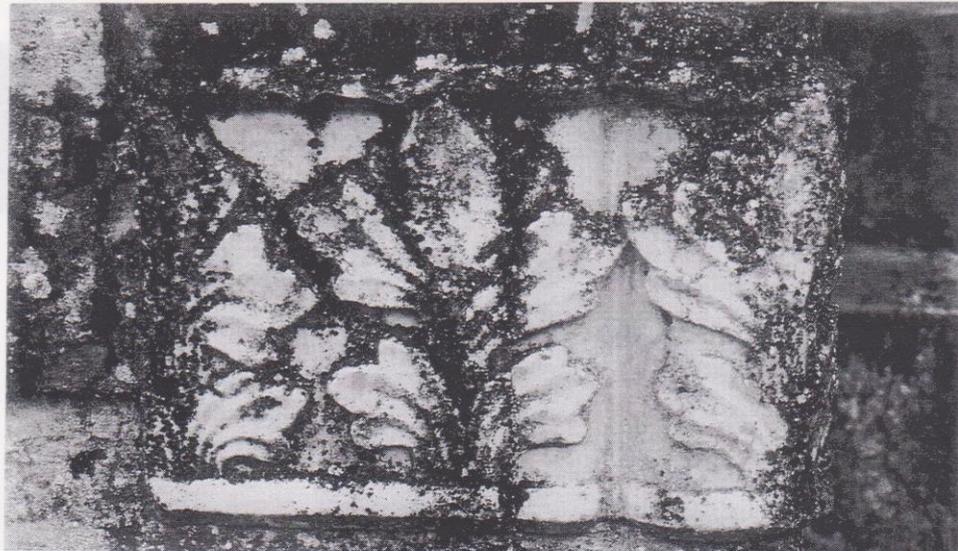


Fig. 21



Fig. 22

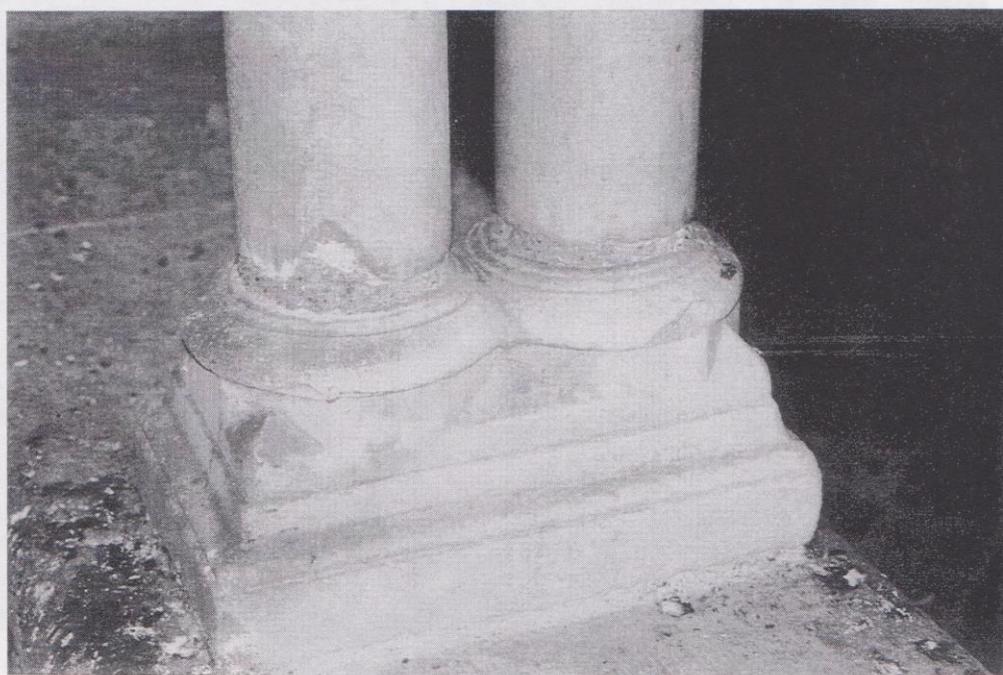


Fig. 23

Fig. 24



Fig. 25



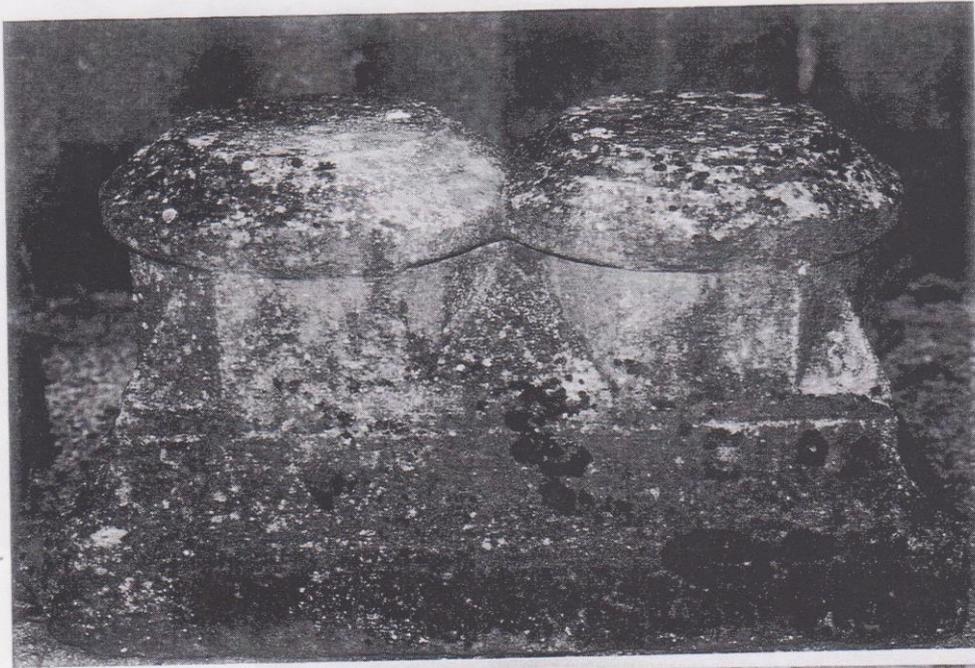


Fig. 26



Fig. 27



Fig. 28



Fig. 29

(aujourd'hui Carcassonne) situé à 1 km au S-O. Le village de Carcassonne est fondé par un évêque et occupe son centre par une église, des fortifications et un château féodal. Le château féodal est construit en 1184 par le comte de Carcassonne et se trouve à l'origine de son premier village.

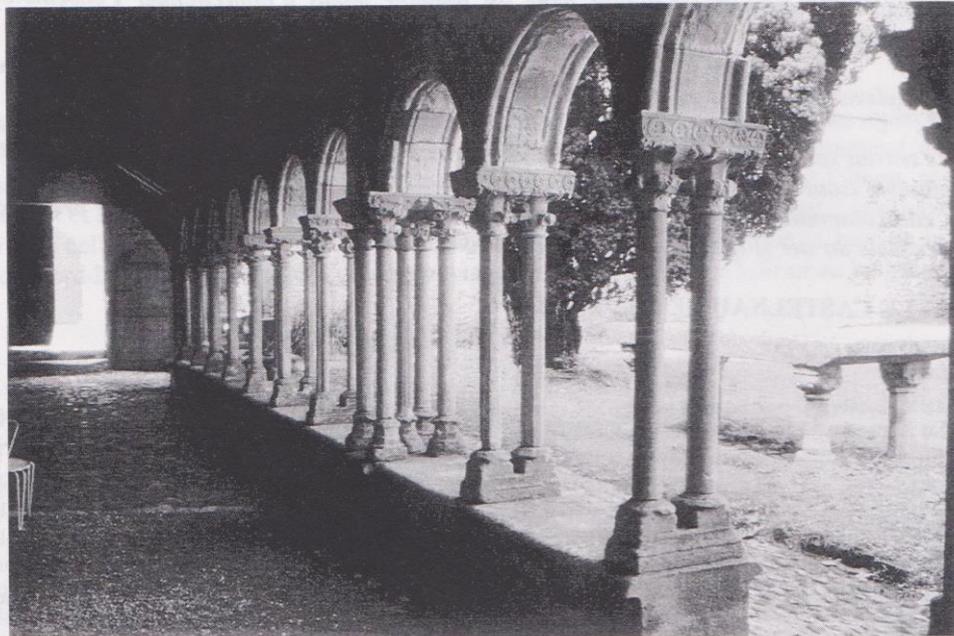


Fig. 30

Le cloître est construit en 1184 par le comte de Carcassonne et se trouve à l'origine de son premier village.